

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF/TFC.11/5  
11 avril 2013

---

Réunion du Comité du CTF  
Washington  
2-3 mai 2013

Point 6 de l'ordre du jour

**MISE A JOUR DU PLAN D'INVESTISSEMENT DU KAZAKHSTAN AU TITRE DU CTF**

## DECISION PROPOSEE

Rappelant qu'il avait approuvé le Plan d'investissement du Kazakhstan au titre du CTF en mars 2010, le Comité du CTF a examiné le document CTF/TFC.11/5, *Update of CTF Investment Plan for Kazakhstan* (mise à jour du Plan d'investissement du Kazakhstan au titre du CTF), soumis par le Gouvernement kazakh, en collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Groupe de la Banque mondiale. Le Comité prend note des changements qu'il est proposé d'apporter au Plan d'investissement du Kazakhstan au titre du CTF, ainsi que des propositions de réaffectation de fonds (voir tableau) dont :

- a) la réaffectation de la BERD à l'IFC d'une allocation indicative de 21 millions de dollars du CTF au titre de la mise en œuvre dans le cadre du Programme de valorisation des énergies renouvelables ;
- b) l'augmentation de 21 millions de dollars de l'allocation indicative au titre du CTF dans le cadre du Programme municipal de maîtrise de l'énergie et de modernisation des systèmes de chauffage urbain, qui passe ainsi de 63 millions de dollars dans le plan initial à 84 millions dans le nouveau plan ;
- c) l'abandon du Programme de financement de la maîtrise de l'énergie par le biais d'intermédiaires financiers, dont l'allocation indicative au titre de la mise en œuvre par l'IFC s'élevait à 21 millions de dollars dans le cadre du plan initial ;
- d) l'augmentation de 50 millions de dollars, dans le cadre du Programme municipal de maîtrise de l'énergie et de modernisation des systèmes de chauffage urbain, de l'allocation indicative du CTF au titre de la mise en œuvre par la BAsD ; la diminution de 8 millions et 21 millions de dollars des allocations au titre de la mise en œuvre respectivement par la BERD et l'IFC (remplacée par la BERD à partir de septembre 2012) dans le cadre de ce même programme ; et la réaffectation à ce programme des 21 millions de dollars qui étaient alloués au Programme de financement de la maîtrise d'énergie par le biais d'intermédiaires financiers, programme qui a été abandonné.

Le Comité du CTF approuve les révisions apportées comme base de la poursuite de l'élaboration des nouvelles activités bénéficiant du financement du CTF, notant que l'allocation indicative totale après les modifications apportées au plan reste de 200 millions de dollars au titre du financement du CTF.

D'autre part, le Comité prend acte de l'intention du Gouvernement kazakh de lui soumettre l'ensemble des programmes restants dans le cadre du nouveau plan afin que leur financement soit approuvé au cours des 18 prochains mois, et prie les banques multilatérales de développement de coopérer étroitement avec le Kazakhstan afin d'accélérer l'élaboration des programmes pour que ces derniers lui soient soumis dans les meilleurs délais.

Programme	Financement du CTF dans le cadre du Plan d'investissement approuvé en mars 2010 (en millions de dollars)	Réaffectation du financement du CTF (en millions de dollars)			Financement du CTF proposé pour approbation en mai 2013 (en millions de dollars)
		BAsD	BERD	IFC	
Valorisation des énergies renouvelables	116	0	(-) 21	(+) 21	116
Maîtrise de l'énergie dans les villes et modernisation des systèmes de chauffage urbain	63	(+) 50	(-) 8	(-) 21*	84
Financement de la maîtrise de l'énergie par le biais d'intermédiaires financiers	21	0	0	(-) 21	0
Total	200	+50	-50	0	200

\* Changement au profit de la BERD en septembre 2012